



NUSAB 2023:
Thème 1

lettre de cadrage:

Introduction

En s'engageant en 2015 dans les 17 objectifs de développement durable, (ODD) les 193 pays membres de l'ONU ont voulu porter une ambition commune sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux pour 2030. A mi-chemin, il est de notre devoir que de nous réunir pour discuter et débattre afin d'aboutir à une entente universelle sur notre approche environnementale. C'est pourquoi le thème du NUSAB de cette année aspire à accélérer le progrès environnemental, social et économique dans le monde.

Des objectifs qui sont en cohésion avec les missions du PNUD. Étant l'agence de développement la plus importante du système des Nations Unies, notre rôle est majeur. Nous encourageons donc l'accélération de l'agenda 2030 dans les plans internationaux. En effet, le PNUD propose un soutien spécialisé en matière d'élaboration des politiques dans des domaines tels que la pauvreté et l'inégalité, l'établissement de sociétés justes et pacifiques, l'environnement et la santé. Il aide les pays à accéder aux ressources et aux financements indispensables à la concrétisation de leur engagement. Il soutient aussi les pays à évaluer leurs progrès et à en tirer les enseignements, et ainsi relier les personnes du monde entier dans le but d'échanger des connaissances, des expériences et des technologies. Le PNUD apporte son soutien à l'approche commune et à la mise en œuvre des ODD, c'est pourquoi notre commission fournit déjà aux États membres des services de développement pour les aider à améliorer la vie de leurs citoyens. Si les États membres veulent vraiment réaliser ce nouveau programme de développement, nous devons nous unir pour progresser. C'est la raison même d'exister du PNUD : établir des connexions au service des hommes et de la planète.

Votre fonction exige d'établir des moyens pour bâtir un avenir équilibré pour les citoyens du monde tout en respectant les ODD et la gouvernance effective et démocratique des pays. Notre mission étant d'éliminer la pauvreté et de réduire les inégalités et l'exclusion, vous allez rédiger une résolution sur le thème suivant :

Question 1: Réduire les inégalités, éradiquer la pauvreté

Question 1: Réduire les inégalités (ODD 10) et éradiquer la pauvreté (ODD 1)

1.1. Réduire les inégalités (ODD 10)

Malgré la prospérité croissante au niveau mondial, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres continue de se creuser : tant sous la forme d'inégalités de revenus – 1 % de la population mondiale capte près de la moitié des richesses – que d'inégalités d'opportunités. Cette inégalité grandissante menace la cohésion sociale et représente un frein pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Une inégalité sociale étant la différence entre individus ou groupes sociaux portant sur des avantages ou des désavantages dans l'accès à des ressources socialement valorisées. Afin de réduire ces inégalités, des politiques doivent être mises en place pour donner à chacun les moyens d'agir et promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique. En 2015, 734 millions de personnes vivaient en-dessous du seuil international de pauvreté fixé à 1.90 dollar par jour. Plus de 4 milliards de personnes ne bénéficient toujours d'aucune protection sociale. En Afrique, 17.4% de personnes ont bénéficiés d'une prestation social par rapport à l'Europe qui en bénéficie à 84%. Pratiquement tous les flux migratoires ne sont pas contrôlés : 200 000 migrants clandestins arrivent dans l'Union européenne en 2021. La majorité d'entre eux prennent des risques lorsqu'ils émigrent : 28 000 morts en méditerranée entre 2014 et 2018.

Investir dans la réduction des inégalités, c'est investir simultanément dans tous les champs du développement durable, dans la préservation de la planète, dans la lutte contre la pauvreté et dans la garantie d'une croissance durable.

L'ODD 10 cible l'amélioration de l'égalité des chances, en adoptant des lois et en menant des politiques qui garantissent une amélioration durable des conditions de vie de tous. Les pays les plus vulnérables, comme les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, bénéficieront d'une attention particulière, notamment en orientant davantage les flux financiers en leur direction. La persistance d'inégalités fortes menace l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) dans leur ensemble, comme l'élimination de l'extrême pauvreté, la promotion d'un travail décent et l'accès à une éducation de qualité.

Pour réduire ces inégalités d'ici 2030 l'ONU a mis en place à travers l'ODD 10 un plan en 10 étapes. Il a décidé de prendre des décisions politiques afin d'accroître les revenus des pays les plus pauvres, de réduire les inégalités de revenus liées au sexe, à la religion, l'âge, l'origine sociale ou ethnique ou encore afin d'encourager la représentation des pays en développement dans les prises de décisions mondiales.

De plus, même si les inégalités de revenus dans les pays ont diminué, les inégalités internes persistent encore. Seule, la croissance économique d'un pays ne suffit pas à réduire les

inégalités et surtout, elle ne concerne pas les trois objectifs des ODD, à savoir les objectifs économiques, politiques et environnementaux.

Les inégalités entraînent l'exclusion sociale. Il est nécessaire d'assurer l'égalité des chances pour tous les individus et groupes qui participent à notre société, indépendamment de leurs caractéristiques. L'exclusion sociale signifie que les individus se voient bloquer ou refuser l'accès aux droits fondamentaux, aux opportunités ou aux ressources telles que le logement, l'emploi, la santé ou la participation démocratique, il est fondamental de l'éradiquer.

C'est pourquoi l'ONU fixe des objectifs d'ici 2030 pour les pays de toutes sortes afin d'essayer de réduire les inégalités. Pour ce faire, elle s'adresse à tous, pour autonomiser les personnes et favoriser leurs intégrations, pour faire en sorte que les migrations se fassent de manière sécurisée et sans danger, ou encore pour faire en sorte que tous les pays se fassent entendre lors de débats et prises de décisions afin que ceux-ci soient plus égaux et transparents. Enfin, et dans le PNUD, qui détient une grande importance, garantir l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures appropriées à cet égard, pour adopter des politiques salariales et parvenir à une plus grande égalité.

Dans le but de réduire les inégalités et arriver à des pistes plus précises, nous vous invitons à vous interroger sur les questions suivantes :

- Comment lutter face aux discriminations sociales ou morales ?
- Comment prendre en charge et intégrer les migrants dans les pays ?
- Comment améliorer la cohésion sociale de manière à augmenter la croissance économique et réduire la pauvreté ?

Sitographie :

Afin de vous renseigner sur le PNUD et ses actions dans le monde :

<https://www.undp.org/fr>

A propos de l'ODD 10 :

<https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals#reduced-inequalities>

1.2. Éradiquer la pauvreté (ODD 1)

Aujourd'hui, 783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour. En 2016, près de 10 % des travailleurs et leurs familles dans le monde vivaient avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour. En 2016, la proportion de la population mondiale ayant effectivement reçu au moins une prestation de protection sociale serait de 45 % seulement. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne doivent particulièrement être soutenus dans cette lutte contre la pauvreté. En effet, les taux de pauvreté élevés se trouvent souvent dans les pays les plus fragiles et touchés par un conflit.

Nous vous invitons donc à vous poser les questions et à viser les objectifs suivants :

Questions :

- Comment lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes, tout en faisant de la prévention ?
- Comment faire comprendre à des gens ayant vécu toute leur vie sans droits qu'ils détiennent enfin les droits fondamentaux ?
- Comment sécuriser les droits d'accès à la terre et aux ressources naturelles ?
- Comment remédier à l'exclusion et à la précarité sociale ?

Objectifs :

- Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
- D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité
- Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.

Sitographie:

A l'intention d'avoir un exemple concret des pays souffrant de pauvreté :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=66&v=8_wRXcCTAoc&feature=emb_title

Dans le dessein de comprendre mieux chaque ODD : (en anglais)

<https://drive.google.com/file/d/1iMdE6DLLuCqwq3K9U-DaTUVB6KyMa8QG/view>

Pour plus de précision sur l'ODD 1 :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions, par notre mail : pnud.nusab2023@gmail.com

En nous réjouissant de collaborer avec vous, et vous témoignant de l'expression de notre plus grande considération,

Myriam Bendris

Présidente de la Commission

Ella Britan

Diane Brun-Aulas

Vices-présidente de la commission